



Convocation pour licenciement motif personnel

Par **bubur**, le **06/05/2011** à **16:53**

Bonjour,
je suis salarié depuis 1 an ds une structure d'aide à la personne (société embauchant des auxiliaires de vie et aides ménagères à temps partiel de plus de 10 salariés) en tant qu'employé administratif. Aujourd'hui je viens de recevoir une convocation pour un entretien préalable au licenciement pour motif personnel après avoir reçu il y a 10 jours un recommandé pour invoquer des griefs infondés. j'aimerais connaitre mes droits outre le fait d'être éventuellement assisté, et surtout des conseils afin de ne pas commetre des erreurs lors de l'entretien) merci pour votre aide CDLT

Par **Cornil**, le **10/05/2011** à **19:19**

Bonsoir "bubur"
Il faut te faire assister au cours de l'entretien, ne serait-ce que pour avoir un témoin qui puisse attester des propos échangés.
Voir <http://vosdroits.service-public.fr/F2778.xhtml>
Bon courage et bonne chance

Par **bubur**, le **10/05/2011** à **19:58**

merci bcp pour vos conseils. CDLT